



Rapport d'activités

2016



A l'origine...

Une œuvre fondée en 1860 à Lyon par le Père Antoine Chevrier



Le 10 décembre 1860, Antoine Chevrier ouvrait à la Guillotière, un faubourg de Lyon, un lieu pour accueillir des enfants pauvres et leur dispenser une éducation morale et religieuse, ainsi que des rudiments scolaires.

C'est ainsi que fut créé le Prado, une œuvre qui s'inscrivait dans le grand mouvement d'éducation des enfants pauvres et en danger, initié au début du XIX^e siècle par des religieux, des philanthropes et des pédagogues.

...aujourd'hui

Le Prado reste fidèle aux valeurs de son père fondateur en se consacrant à l'accompagnement de personnes rencontrant des difficultés familiales, sociales, scolaires ou psychologiques. L'objectif est de les protéger et les accompagner vers la meilleure autonomie possible.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE NOTRE ACTION ?

Des enfants et des jeunes en souffrance au parcours de vie chaotique. La maltraitance, les ruptures familiales, la violence, l'exclusion, l'échec ont souvent marqué le quotidien des enfants et des jeunes accueillis au Prado.

➔ Notre mission : Les protéger et les accompagner vers la meilleure autonomie possible. Accueillir, héberger, soigner, soutenir, former, éduquer, garantir le lien avec la famille... sont autant d'actions menées au quotidien par l'ensemble des 550 professionnels du Prado.

Des hommes et des femmes en voie d'exclusion, rencontrant des difficultés personnelles, sociales ou professionnelles ne leur permettant pas de s'inscrire pleinement dans la société.

➔ Notre mission : Leur proposer un contrat de travail à durée déterminée avec un accompagnement spécifique pour résoudre leur problématique sociale et leur permettre d'élaborer un projet professionnel. Objectifs ? Retrouver des repères professionnels et lever les freins pour un retour à l'emploi réussi.



157 ANS
d'actions en faveur
des plus démunis

1200
Enfants, jeunes
et adultes pris en
charge chaque année

35
structures sociales,
médico-sociales
et d'insertion

550
professionnels
engagés

5
départements
Rhône, Ain, Isère,
Loire et Allier

Insertion par l'Activité Économique (IAE) :

2 chantiers d'insertion
Les Jardins du Prado

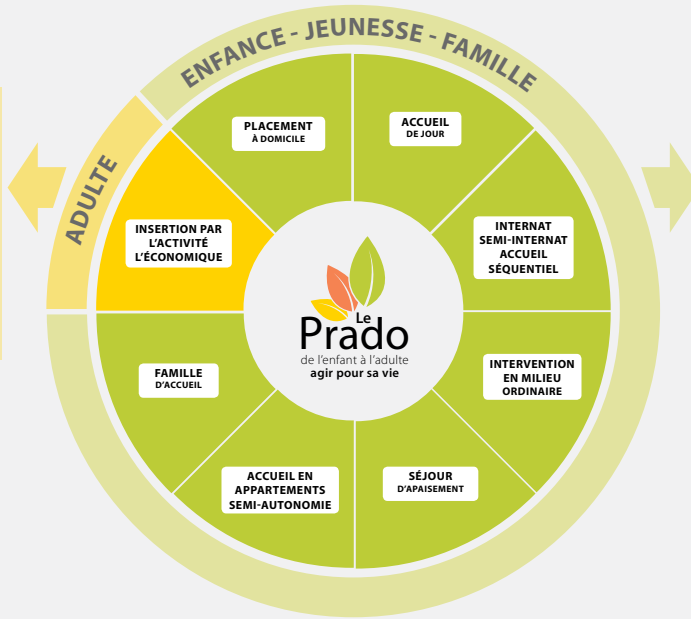
- Maraîchage biologique
- Traitement
- Gîte solidaire

Prado Synergie

- Rénovation et peinture

1 entreprise d'insertion
Prado Services

- Bâtiment Second Oeuvre
- Propreté



Établissements et services sociaux et médico-sociaux :

Protection de l'enfance

- Maisons d'Enfants à Carac. Social (MECS)
- Foyers d'accueil
- Services en Milieu Ouvert
- Services d'accueil de jour
- Restaurant d'Application (L'Atelier)
- Services Appartements (AILIs)
- Service d'Acc. Familial Educatif (SAFE)
- Services SAFRen
- Services d'Accompagnement Favorisant l'Insertion et la Réussite (SAFIR)
- Service d'Investigation Educative (SIE)
- Direction des admissions et orientations (DAO)

Enfance en situation de handicap

- Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)
- Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Protection judiciaire de la jeunesse

- Centres Educatifs Fermés (CEF)

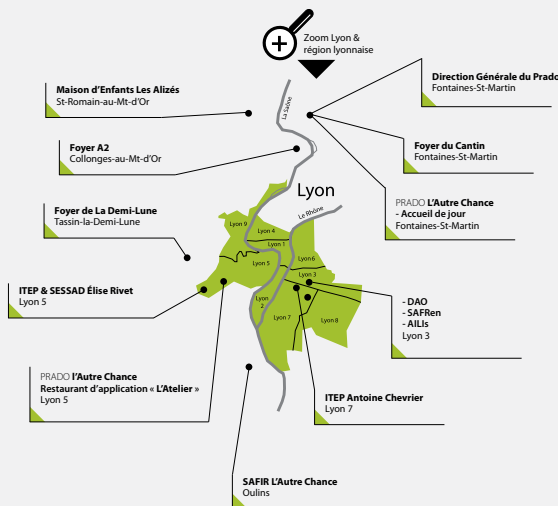
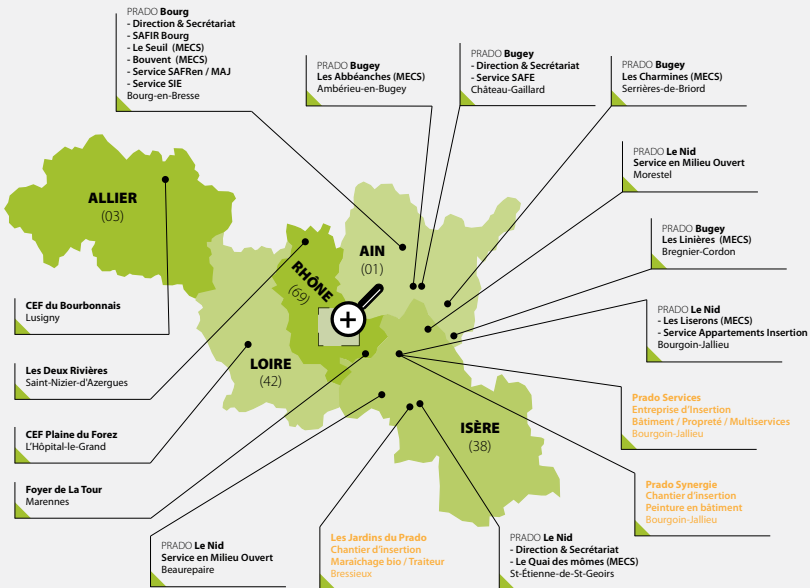
Le Prado est organisé autour de deux structures juridiques :

■ **L'Association Prado Rhône-Alpes**

L'association gère l'ensemble des activités menées dans différents établissements et services de Prado.

■ **La Fondation du Prado**

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation du Prado garantit la pérennité et le développement de la mission que son fondateur a initié. Elle met à disposition de l'Association les bâtiments nécessaires à l'exercice de sa mission. Elle peut décider de financer des activités ponctuelles. Elle favorise la création de projets innovants et soutient le développement d'actions correspondant à des besoins émergents. Elle est, par exemple, à l'origine de la création des activités d'insertion par l'économie *Prado Services* et *Les Jardins du Prado*.





Première partie

Le Prado

Le rapport moral du Président ainsi que les comptes de l'Association sont publiés sur un document à part, accessible sur le site internet du Prado : www.prado.asso.fr

Présentation de l'association



buffet avec les jeunes du Prado

L'association prend en charge des enfants et jeunes dans le cadre de la protection de l'enfance, de l'enfance en situation de handicap et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Missions :

- **Protéger et héberger** : quelle que soit leur souffrance, qu'ils soient victimes de maltraitance ou qu'ils rencontrent des difficultés familiales, scolaires ou psychologiques, nous accueillons de manière inconditionnelle tous les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité. Au-delà d'un hébergement, nous leur apportons un environnement social et éducatif stable.
- **Éduquer** : chaque enfant a le droit d'acquérir les codes et les connaissances qui lui permettront de vivre en société en tant qu'adulte autonome et responsable. Pour cela, nous les aidons à prendre soin d'eux, trouver un sens à leur vie, définir un projet, être bienveillant envers soi et les autres.
- **Former** : pour la grande majorité des enfants que nous accueillons, le rapport à la scolarité est compliqué. Nous nous attachons à leur redonner le plaisir d'apprendre en adaptant les enseignements à leurs difficultés et, le moment venu, en les orientant vers des formations qualifiantes en lien avec notre réseau d'entreprises partenaires.
- **Soigner** : la souffrance des enfants et des jeunes s'exprime souvent par la violence. Les ruptures et les traumatismes alimentent les angoisses de mort et d'abandon. Il est nécessaire de rétablir un sentiment de sécurité, la bonne estime de soi, la confiance dans les adultes, la maîtrise de ses pulsions... Nous réalisons ce travail au quotidien grâce à des soins thérapeutiques (psychologiques, médicaux et infirmiers).
- **Préserver les liens familiaux** : le respect des liens familiaux est pour nous, non seulement une obligation légale, mais aussi une exigence éthique. Ainsi, toute action à destination des enfants s'inscrit dans un travail réalisé avec la famille. Garder le lien, permettre à l'enfant et sa famille d'évoluer ensemble, d'être accompagnés dans un processus de résolution des conflits et des souffrances est au cœur de notre métier et de notre mission.

Les organismes publics partenaires et financeurs de l'action sociale du Prado





Gouvernance :

Le Conseil d'Administration

À travers les Assemblées Générales, le Conseil d'Administration et le Bureau, les administrateurs dirigent l'association. Ils sont les interlocuteurs des élus et financeurs de ses actions ainsi que des salariés. Ils représentent la société civile dans sa diversité de formations, compétences, expériences très diverses, ils apportent leurs connaissances à la bonne marche de l'association.

La Direction Générale

La Direction Générale du Prado assure une responsabilité d'ensemble, elle est le garant de la bonne exécution des décisions du Conseil d'Administration et assure la permanence de l'administration de l'Association.

Le siège est dirigé par le Directeur Général. Il est organisé autour de trois directions :

■ La direction administrative et financière, qui assure la comptabilité générale, la comptabilité budgétaire, les paies et le suivi des finances du Prado.

■ La direction des ressources humaines, qui assure le respect de la réglementation du travail et le conseil auprès des établissements.

■ La direction logistique, chargée d'assister et de conseiller les établissements sur le suivi des normes de sécurité, la mise en conformité des bâtiments et des installations, ainsi que sur la mise en place de procédures d'hygiène et d'entretien des locaux.



Denis Poinas, Président du Prado

Composition du Conseil d'Administration de l'Association Prado Rhône-Alpes Avril 2017

Le Bureau

- **Président** : M. Denis POINAS, retraité
- **Président d'honneur** : M. Pierre DUMONT, retraité
- **Vice-Président** : M. Alec BERNARD, retraité
- **Secrétaire** : Maître Hubert SCRIVE, retraité
- **Secrétaire adj.** : M. André PERNOD, retraité
- **Trésorier** : M. Pierre BATAYRON, retraité

Les membres

- Père Philippe BRUNEL, ecclésiastique
- M. Patrick LAURENT, retraité
- Maître Françoise MONHARD, avocat honoraire
- Mme Annie LACARIN, retraitée
- Maître Christophe RICHARD, notaire
- M. Patrick PERRARD, directeur ADEA
- M. Hadi HABCHI, juge au Tribunal Administratif
- M. Christophe TALICHET, banquier privé
- M. Jean-Paul DELORME, retraité

Présentation de la Fondation



Prado Le Nid

La Fondation met à disposition de l'Association les locaux pour exercer son activité. Elle est garante des missions de l'Association. Elle développe par ailleurs l'insertion par l'activité économique.

Missions :

Créée le 22 juillet 1948 et Reconnue d'Utilité Publique le 28 janvier 1950, la Fondation du Prado a pour missions de :

- **Promouvoir** l'éducation, la formation et l'insertion des personnes en difficulté.
- **Prendre en charge** les oeuvres et institutions tendant à cet objet, notamment les établissements et services de l'Association.



Ressources :

Les ressources financières de la Fondation proviennent d'une part des loyers immobiliers versés par les différents établissements et services de l'Association et, d'autre part, de la générosité publique (dons, donations, legs) et de fonds privés (mécénat d'entreprise).

Ces fonds sont consacrés à la mission sociale du Prado et sont alloués à des projets éducatifs innovants en direction des enfants, jeunes et adultes pris en charge.

La Fondation peut également financer le développement d'activités. Elle est, par exemple, à l'origine de la création des structures d'insertion par l'activité économique que sont Les Jardins du Prado (incluant Prado Synergie) et Prado Services.

La Fondation finance les projets immobiliers liés à la création ou à la réhabilitation des établissements et services de l'Association.

Gouvernance :

Le Conseil d'Administration

À travers les Assemblées Générales, le Conseil d'Administration et le Bureau, les administrateurs dirigent la Fondation.

La Direction Générale

La Direction Générale du Prado assure une responsabilité d'ensemble, elle est le garant de la bonne exécution des décisions du Conseil d'Administration de la Fondation.

La Fondation finance deux postes salariés qui œuvrent pour sa mission d'intérêt général et pour l'ensemble des établissements et services du Prado :

- La responsable des partenariats et du développement qui travaille avec les équipes éducatives à l'élaboration de projets en réponse aux besoins peu ou mal satisfaits des usagers (liens avec la famille, accès à l'emploi, au logement...). Elle travaille à la politique de diversification des ressources du Prado auprès des entreprises.

- La responsable communication qui élabore et met en oeuvre l'ensemble de la politique de communication du Prado, tant en interne qu'en externe, sur le digital comme sur le print. Elle mène également des campagnes d'appel à la générosité publique, orchestrant ainsi la diversification des ressources du Prado auprès des particuliers.

Composition du Conseil d'Administration de la Fondation du Prado

Avril 2017

Le Bureau

- **Président** : M. Denis POINAS, retraité
- **Président d'honneur** : M. Pierre DUMONT, retraité
- **Vice-Président** : M. Alec BERNARD, retraité
- **Secrétaire** : M. Hubert SCRIVE, retraité
- **Secrétaire adj.** : M. Pierre BATAYRON, retraité
- **Trésorier** : M. Anthony PETER, expert-comptable

Les membres

- Père Philippe BRUNEL, ecclésiastique
- M. Patrick LAURENT, retraité
- Maître Françoise MONHARD, avocat honoraire
- M. Jean-Paul DELORME, retraité
- M. Christophe TALICHET, banquier privé



Dessin d'enfant de l'ITEP Antoine Chevrier

■ Rapport d'activités 2016

Les établissements du Prado accueillent et accompagnent majoritairement des adolescents, soit au titre de la protection de l'enfance, soit au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 relative aux mineurs délinquants, soit au titre de l'enfance handicapée.

Les évolutions de notre offre de service nous ont conduit vers l'accompagnement de ces mêmes jeunes en milieu ordinaire, et cette tendance se confirmera encore dans les prochaines années.

Ces évolutions sont des adaptations, mais l'organisation générale de l'action sociale est encore trop ancrée sur la notion d'établissements ou services, alors même que les parcours des mineurs nécessitent plus de souplesse et plus d'agilité de la part de nos organisations. Innover dans un cadre rigide est totalement paradoxal : les réponses innovantes peinent donc à s'inscrire dans le cadre législatif actuel.

Le décret sur les dispositifs ITEP va dans le bon sens (pour un parcours des enfants plus adapté), mais la protection de l'enfance a encore du chemin à parcourir.

Les acteurs associatifs en ont une pleine conscience et travaillent non pas à leur regroupement, mais à une offre de service rénovée, territorialisée pour offrir des parcours sur-mesure aux jeunes et leurs familles. Ils réfléchissent également à des mutualisations pour améliorer leurs expertises.

Les besoins et exigences de l'idéal d'une société qui nous protège tous / d'une société de protection pour tous se confrontent aux limites budgétaires des pouvoirs publics. Ouvrir nos institutions vers la « vraie vie » (c'est-à-dire l'inclusion) est une voie évidente, même si cela bouscule nos schémas d'organisation et de pensée.

Détailler par pôle l'activité des établissements et services serait trop fastidieux, je vous renvoie par conséquent à notre site internet et fais le choix de centrer ce rapport sur des faits saillants et évolutions.

Le Pôle CEF

67 adolescents ont été accueillis en 2016 dans les deux CEF pour une durée moyenne de séjour de 5,9 mois. Nous notons des problématiques similaires aux autres établissements du Prado : troubles liés à la maladie mentale de certains jeunes, addictions, scolarités interrompues. Les difficultés à construire un réel projet de sortie sécurisant et protecteur sont récurrentes car, s'il est un point d'ancrage essentiel, l'environnement familial des jeunes n'en est pas moins un environnement propice à la récidive.

Les efforts de formation des professionnels permettent de stabiliser les équipes, chaque CEF finance deux formations par alternance en permanence.

Le CEF de L'Hôpital-Le-Grand prépare son déménagement à Saint-Germain-Lespinasse, les travaux allant bon train, celui-ci devrait être effectif fin 2017 / début 2018. Nous réitérons nos remerciements à la Municipalité et les habitants de la commune pour leur accueil et soutien dans ce beau projet.

Tout aurait été pour le mieux si, lors du dernier trimestre, nous n'avions pas constaté une dégradation anormale des sanitaires dans les chambres du CEF de Lusigny. À tel point que l'exploitation des bâtiments

n'était plus possible et un arrêté de fermeture provisoire a été acté par la Préfecture.

Les travaux de rénovation validés par l'expert judiciaire prendront fin en juillet pour une réouverture de l'établissement aussitôt que la commission de sécurité aura donné son accord.

Nous remercions la Protection judiciaire de la jeunesse qui nous soutient dans l'attente des conclusions de la procédure judiciaire entamée dans le cadre de la garantie dommage ouvrage.

Le Pôle médico-social

Outre l'activité habituelle de l'ITEP Antoine Chevrier, de l'ITEP et du SESSAD Elise Rivet, les équipes ont travaillé cette année sur le passage en Dispositif que nous avons évoqué en 2015.

Il s'agit d'une révolution attendue permettant aux jeunes accueillis de passer d'une modalité de prise en charge à une autre sans systématiquement attendre l'accord de la MDPH. Le dispositif ITEP a été consacré fin avril par un décret.

Pour le Prado, il s'agira de repenser intégralement l'organisation de son offre de service pour favoriser la cohérence des parcours d'accompagnement et leur modularité dans un souci permanent d'inclusion en milieu ordinaire.

Dans le cadre d'une négociation de CPOM, nous évoquerons aussi les « zones blanches », l'évolution de nos implantations et d'éventuelles nouvelles modalités d'accompagnement.

Ces perspectives sont très encourageantes et motivantes, même si elles font naître des zones d'incertitudes pour tous.

Les ITEP et le SESSAD du Prado n'ont pas d'habitudes de travail en commun, les équipes se connaissent peu, les pratiques ne sont pas partagées. Pour construire une culture commune d'un fonctionnement en dispositif, nous avons, en 2016, priorisé l'inter-connaissance mutuelle pour construire une représentation commune du dispositif. Pour accompagner ce passage en dispositif, plusieurs axes de travail débutés en 2016 se poursuivront en 2017 :

- la formalisation d'une démarche projet avec la mise en place :
 - d'un comité de pilotage afin de garantir le processus de changement ;
 - d'un comité technique pour structurer et élaborer les orientations du dispositif ;
 - d'un diagnostic partagé, des forces et faiblesses des établissements et service, réalisé par deux chargés de mission.
- notre participation active à la démarche de l'ARS en participant à des groupes de travail
- des réunions d'information ont été mises en place tout au long de l'année auprès des équipes pour accompagner ce changement
- les fonctionnements des deux ITEP ont été harmonisés sur 2017/ 2018 pour permettre des temps de travail commun
- la construction de l'équipe de direction de pôle, avec la mise en place de réunions mensuelles, permettant le déploiement de nouvelles pratiques
- l'organisation d'une première journée (le 10 novembre 2016), rassemblant pour la première fois l'intégralité des salariés du pôle ITEP. En plus de marquer une nouvelle dynamique d'équipe, cette journée a permis de poser les bases d'un socle de travail commun. L'après-midi, consacré à la rencontre avec des professionnels de l'association « Jeunesse et Avenir » de la Baule, a permis de rassurer les professionnels sur les changements à venir. Nous prévoyons sur 2017 une à deux journées de travail sous ce même

format.

Les pôles Bugey et Bourg

Rappelons la composition des équipements de ces deux pôles :

- un foyer à Ambérieu en Bugey (14 places)
- un foyer à Serrières de Briord (9 places)
- un foyer à Bregnier Cordon (14 places)
- un service d'accueil familial à Château Gaillard (3 places)
- un foyer à Bourg en Bresse avec deux unités de vie et des appartements (21 places)
- un service d'investigation éducative (200 mesures)
- un service d'accueil de jour (18 places)
- un service d'accompagnement familial renforcé (14 places)

Soit 93 jeunes placés et 200 en mesure MJIE.

Chaque établissement et service développent des pratiques et un projet spécifique, favorisant les parcours des jeunes accueillis. Les rapports d'activité en témoignent. À de très rares exceptions, les jeunes et leurs familles sont tous originaires du département de l'Ain.

Le Prado est signataire d'une convention pluriannuelle (3 ans) avec le département de l'Ain. Les effets de cette convention sont multiples :

- un équilibre financier global dû à l'adaptation des moyens aux objectifs négociés, ainsi qu'à une autonomie et une rigueur de gestion.
- une activité régulée au niveau de l'ensemble des deux pôles Bugey et Bourg, à l'exception du SIE ;
- des capacités d'adaptation pour répondre au mieux aux besoins des publics et des politiques publiques ;
- des procédures de tarification allégées.

Nous préparons la prochaine convention.

Le Pôle Métropole-Rhône

Ce pôle représente 9 établissements et services, soit 15 dispositifs différenciés quant aux modalités de prise en charge. La palette des réponses possibles sur un même territoire pour les jeunes est vaste, mais ne répond pas encore à la diversité des situations des jeunes et de leur famille.

Le Rhône

Deux établissements composent l'offre sur ce territoire :

- le foyer de la Tour situé à Marennes ;
- le foyer L'Oriel situé à Villefranche sur Saône : cet établissement d'accueil d'urgence a ouvert en fin d'année 2016 pour 6 mineurs comme indiqué lors de la précédente Assemblée Générale. Quatre places chez des assistants familiaux vont étoffer l'offre en 2017.

La Métropole

La caractéristique principale des établissements du Prado Métropole est l'accueil d'adolescents dont l'âge à l'admission est de 16 à 17 ans ½ ans pour le Foyer A2, le Foyer Le Cantin et la Demi-Lune.

Ce sont des jeunes qui sont déscolarisés au moment de leur admission, qui ont souvent connu de multiples placements et cumulent des difficultés rendant très aléatoire leur autonomie à la majorité.

Construire un projet d'insertion est une gageure à 17 ans si la majorité signifie la fin de l'accompagnement !

Les dispositifs de protection de l'enfance, plus particulièrement les internats, devraient pouvoir organiser une offre de service répondant à plusieurs impératifs :

- ne pas exclure et disposer réellement de séjour de répit dans les situations de crise ;
- disposer d'une offre de soins mobilisables ;
- sécuriser la sortie à la majorité ;
- développer une offre d'insertion et/ou de formation adaptée.

Ces préconisations devraient pouvoir trouver un écho au sein des associations, car c'est au niveau métropolitain que les réponses peuvent être construites dans un cadre budgétaire constant, supposant que c'est par repliement que l'évolution se fera.

Le pôle Isère

Ce pôle bénéficie d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour ses établissements et services. Une MECS, un foyer, un service appartements et des services de milieu ouvert renforcé constituent les dispositifs du Nord Isère.

2016 a été une année de stabilisation mettant en exergue nos points forts et nos axes d'amélioration. Les points forts sont les capacités d'adaptation des équipes qui se mesurent par l'accueil inconditionnel dans les établissements et pour le milieu ouvert dans l'intensité et la modularité des accompagnements. Depuis trois ans, deux tendances fortes se confirment :

- les enfants qui bénéficient d'une notification MDPH concomitamment à leur placement ;
- les enfants qui ne rentrent quasiment jamais sur les temps de weekend et de vacances scolaires.

Ces situations modifient profondément l'organisation du travail car, ni en journée, ni en fin de semaine ou pendant les vacances scolaires, ces établissements ne connaissent de moment de répit. Ce constat peut être fait pour tous les établissements d'internat. Il nous faut être vigilants à ce phénomène car la vie en internat doit rester dans la vie des enfants ou adolescents une étape, et en aucun cas ressenti comme une fin de parcours.

Nous préparons le prochain CPOM qui sera l'occasion d'apporter des réponses sur les axes d'amélioration (renforcement du soin, renforcement de l'encadrement technique).

Le Pôle Insertion par l'activité économique – Prado Entreprendre

Bien que disposant d'une identité juridique différenciée, l'entreprise d'insertion et les chantiers d'insertion font partie intégrante du Prado.

La vocation de ces structures est l'insertion sociale et professionnelle d'un public éloigné de l'emploi.

Les Jardins du Prado

En 2016, nous avons accueilli et mis en situation d'emploi 69 personnes en insertion, dont 35 au sein de l'association « Les Jardins du Prado » sur le site de Bressieux.

Quelques données 2016 :

- 34 salariés accueillis (femmes et hommes) ;
- près d'un tiers est âgé de moins de 26 ans ;

- 70.5 % de personnes accompagnées étaient bénéficiaire du RSA ;
- un très faible niveau de qualification : 82 % soit 28 personnes ont un niveau de qualification inférieur à Vbis.

Prado Synergie

- 35 salariés accueillis (femmes - hommes) ;
- 13 jeunes de moins de 26 ans en contrat ;
- 40 % de personnes accompagnées étaient bénéficiaires du RSA ;
- 85 % soit 30 personnes ont un niveau de qualification inférieur à V bis.

Freins les plus fréquemment rencontrés :

- faible niveau de qualification ;
- manque d'expérience professionnelle • Mobilité ;
- problématiques psychologiques et de santé ;
- problématiques d'organisation familiale (garde des enfants, divorce en cours...) ;
- absence de « codes » dans le cadre de l'emploi.

L'illétrisme et la non maîtrise de la langue française sont de réels freins à l'insertion professionnelle et à l'accompagnement des salariés.

Prado Services

En 2016, la Fondation du Prado a eu la volonté de constituer un pôle d'insertion par l'activité économique regroupant trois structures : Les Jardins du Prado, Prado Synergie et Prado Services. La structuration de ce Pôle a nécessité la mise en place d'une direction unique.

L'année 2016 a donc été une année de réorganisation avec la mutualisation de postes et l'arrêt de l'activité bâtiment. Malgré des changements internes, le travail auprès de notre public s'est poursuivi.

Nombre de personnes en contrat dans l'année : 25 dont 44 % RSA

Nombre de personnes recrutées : 17

Nombre de femmes : 10

Nombre de personnes ayant une qualification \leq V : 21

Nombre de personnes + 50 ans : 10

Taux de sortie dynamique (emploi ou formation) : 55.56 %

Perspectives

Pour chacun des pôles, l'année 2017 augure des projets importants :

- la négociation de CPOM pour l'Isère et l'Ain dans le souci d'une amélioration de l'offre existante ;
- la réouverture du CEF de Lusigny ;
- l'ouverture du nouveau CEF à Saint-Germain-Lespinnasse ;
- la finalisation de l'installation des locaux de l'Oriel à Villefranche ;
- le recrutement d'assistants familiaux pour l'Oriel ;
- le lancement de la démarche de la définition de l'offre de services pour les établissements de la Métropole et de la reconstruction de Prado l'Autre Chance, du Cantin et des Alizés ;
- la préparation du Dispositif ITEP et son corollaire, un CPOM ;
- la poursuite du travail sur les mutualisations inter associatives.

Conclusion

120 000 jeunes quittent chaque année leur scolarité sans diplôme et sans qualification.

De 30 à 50 % (selon les régions) des adultes en situation d'exclusion sociale ont été pris en charge par l'ASE lors de leur minorité.

De 5 à 8 millions de personnes, selon le mode de calcul, vivent sous le seuil de pauvreté en France. L'accès aux soins, notamment psychiatriques, est difficile, voire abandonné par une partie de la population française.

On recense 4 719 mineurs non accompagnés au 19/05/2017, pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en France, dont les besoins spécifiques doivent mieux être définis.

Ces chiffres alarmants viennent réellement interroger la pertinence de nos dispositifs et notre capacité à les ouvrir d'avantage vers le milieu ordinaire.

Le Prado, en toute humilité, expérimente ou invente des mesures d'accompagnement complémentaires de l'existant en recourant à des partenariats et des financements croisés dans la perspective d'une redéfinition globale de l'action sociale, dont on peut considérer que le modèle est à bout de souffle.

Je suis très conscient de la frustration que peut provoquer la lecture d'un rapport d'activité pour tous les professionnels du Prado. Il ne témoigne pas des réalités vécues, des réussites des jeunes en terme d'insertion sociale ou professionnelle, des réussites des jeunes quand ils s'apaisent et sont en capacité d'être à nouveau en lien avec l'autre et la société. Il ne témoigne pas davantage des situations critiques du quotidien, violences verbales, violences physiques, hospitalisations et situations de détresse que gèrent les professionnels du Prado.

Éduquer est un métier difficile, impossible selon Freud. Je peux en témoigner pour tous.

C'est bien parce que c'est impossible que nous le faisons, et j'en remercie chacune et chacun.

Lionel BELKHIRAT

Directeur Général du Prado

Prise en charge des enfants et des jeunes



L'année 2016 en chiffre

1031 enfants et jeunes

pris en charge par les équipes éducatives du Prado

65 % de garçons

35 % de filles

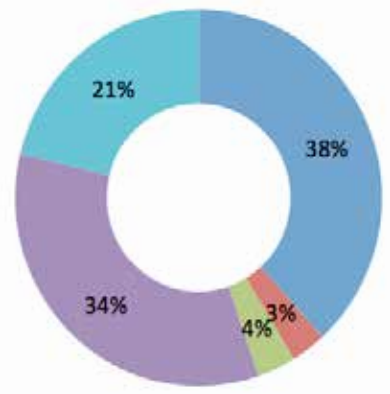
Entre 3 ans et 21 ans

Moyenne d'âge : 16 ans

(Chiffres 2016, hors Service d'Investigation Educative)

Répartition géographique des enfants et jeunes pris en charge

- Ain
- Allier
- Loire
- Rhône (Protection enfance)
- Rhône (médico-social)



Protection judiciaire de la jeunesse

■ **67 jeunes** ont été pris en charge dans des dispositifs intervenant dans le cadre de l'alternative à l'incarcération.

Établissements :

- CEF du Bourbonnais (03)
- CEF Plaine du Forez (42)

Ces établissements accueillent des garçons **âgés de 13 à 18 ans** qui sont confiés dans le cadre d'un placement judiciaire, ordonné par le juge des enfants, le juge d'instruction ou le juge d'application des peines (ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante).

Investigation Éducative

■ **203 Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative (MJIE)** ont été effectuées par le Service d'Investigation Éducative de Prado Bourg.

Ce service prend en charge des **garçons et des filles âgés de 1 jour à 18 ans**. Il intervient à la demande d'un Juge pour enfants. Les MJIE sont des mesures d'aide à la décision pour le magistrat qui les ordonne.

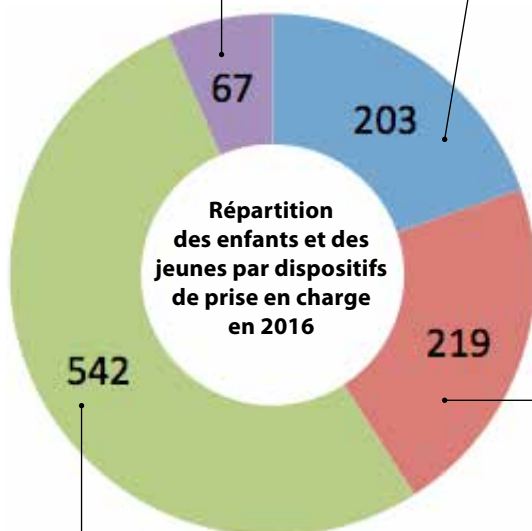
Médico-social (ARS)

■ **219 jeunes** ont été pris en charge dans des dispositifs intervenant dans le champ du handicap.

Établissements et services :

- ITEP Antoine Chevrier (Lyon 7e)
- ITEP Élise Rivet (Lyon 5e)
- SESSAD Élise Rivet (Lyon 5e)

Ces établissements prennent en charge des garçons et filles **âgés de 12 à 20 ans**, qui sont orientés par la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH) qui intervient suite à une demande formulée par les détenteurs de l'Autorité Parentale.



Protection de l'enfance (CG 69/38/01 et PJJ)

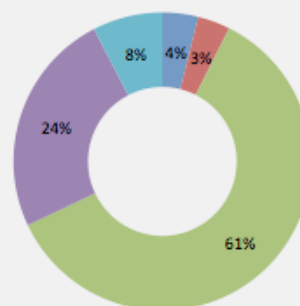
■ **542 enfants et jeunes** ont été pris en charge dans des dispositifs d'hébergement, d'accueil de jour, de placements à domicile, d'accueil en appartements de semi-autonomie, d'intervention en milieu ordinaire, de famille d'accueil...

Ces établissements accueillent des **garçons et filles âgés de 4 à 21 ans** qui sont confiés soit dans le cadre d'un placement administratif (nécessitant l'accord des détenteurs de l'Autorité Parentale), soit dans le cadre d'un placement judiciaire, ordonné par le juge des enfants, qui peut intervenir aussi bien dans le champ de l'assistance éducative (articles 375 du code civil relatifs à la protection des mineurs en danger) que dans le champ pénal (ordonnance du 2 février 1945 relative à la prévention de la délinquance des mineurs). Les jeunes de plus de 18 ans sont confiés dans le cadre de l'aide aux jeunes majeurs.

Établissements et services :

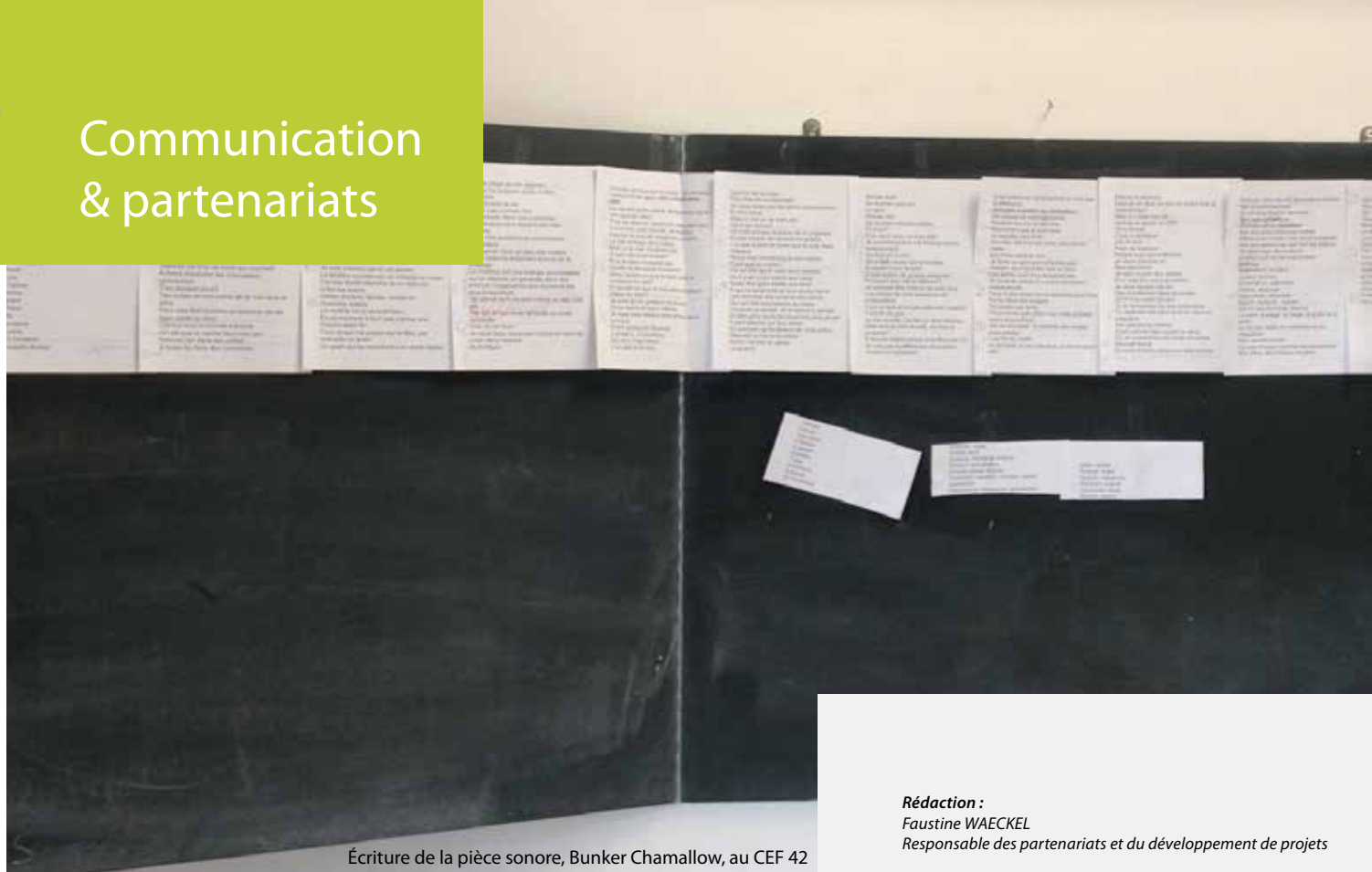
- Prado Bourg (01)
Internats et Service d'Accompagnement Familial RENforcé
- Prado Bugéy (01)
Internats et Service d'Accueil Familial Educatif
- Prado Le Nid (38)
Internats et Services en milieu ouvert
- MECS Les Alizés (69)
- Prado L'Autre Chance (69)
- Foyer A2 (69)
- Foyer du Cantin (69)
- Foyer de la Tour (69)
- Foyer de la Demi-Lune (69)
- Les Deux Rivières (69)
- SAFRen Rhône (69)
- SAFIR L'Autre Chance (69)
- L'AILLs Rhône (69)

Modes de placement des enfants et des jeunes pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance en 2016



- Prise en charge des jeunes majeurs
- Placement judiciaire au titre de la prévention de la délinquance des mineurs (ord. 45)
- Placement par l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseils Généraux) au titre de protection des mineurs en danger (art. 375 du CV)
- Placement administratif par l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseils Généraux)
- Placement direct par le Juge des Enfants au titre de la protection des mineurs en danger (art. 375 du CV)

Communication & partenariats



Écriture de la pièce sonore, Bunker Chamallow, au CEF 42

Rédaction :

Faustine WAECKEL

Responsable des partenariats et du développement de projets

En 2016, les soutiens financiers des fondations, des entreprises et de la Région dédiés à des projets expérimentaux du Prado **se sont élevés à 64 115 €**. Sept projets en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, du prendre soin de soi ou encore de la pratique artistique des enfants... ont été soutenus pour des montants oscillant de 2 000 € et 18 000 €.

Parallèlement, de nombreuses entreprises donnent de leur temps aux jeunes du Prado. Souvent en situation d'isolement relationnel, ils ont besoin pour se projeter, de découvrir le monde du travail, de vivre des rencontres. Le cercle d'entreprises accueillantes du Prado, composé majoritairement d'entreprise du Centre des Jeunes Dirigeants de Lyon, accueillent régulièrement des jeunes, de quelques jours à plusieurs semaines. Avec exigence et bienveillance, les dirigeants les aident à intégrer des savoir-être essentiels à leur adaptation et à construire leur projet professionnel.

En 2016, **ce sont 21 jeunes qui ont été accueillis dans 16 entreprises**, dont 8 du Centre des Jeunes Dirigeants de Lyon.

La Fondation du Prado, côté projets et partenaires

Pour favoriser l'inclusion des publics accompagnés, la Fondation Prado s'inscrit dans une logique de co-construction avec tous ses partenaires - pouvoirs publics, entreprises, fondations, acteurs associatifs, monde académique et citoyens - sur des projets à fort impact social.

Nos partenariats sont construits sur mesure et prennent la forme de mutualisation de moyens, partage d'expertise, de co-investissements, ou d'octroi de subventions, de mécénat. Ils répondent aux exigences les plus élevées en termes de transparence, d'évaluation et de gestion de projets.

Depuis toujours, Le Prado souhaite expérimenter des solutions nouvelles pour améliorer la prise en charge des usagers. Cette démarche prospective repose sur des financements mixtes : pouvoirs publics, soutien de Fondations et d'entreprises ou encore dons de particuliers. Concernant les donateurs privés, le Prado mène chaque année deux campagnes d'appel à la générosité publique pour le compte de la Fondation du Prado, reconnue d'utilité publique.

En 2016, **79 801,56 €** ont été collectés par le service communication, soit **63 182 €** (une fois les frais de campagne déduits). Ces fonds permettent à la Fondation du Prado de financer :

- le programme « Coup de pouce » grâce auquel les jeunes du Prado ont la possibilité de soumettre un dossier pour bénéficier d'une bourse. Objectif ? Réaliser un projet indispensable à leur insertion sociale et professionnelle, comme par exemple, le financement d'un permis de conduire ;
- les projets pour développer la notoriété du Prado, en s'appuyant sur les travaux artistiques des jeunes tels la Fête des Lumières ;
- les travaux liés au bâti et à l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes ;
- ou encore de compléter les recherches de financement en cours en faveur de projets spécifiques à chaque établissement, tel que le RAID Aventure, compétition sportive inter-associative à laquelle les enfants des Alizés participent chaque année ; les projets artistiques, comme Bunker Chamallow, pièce sonore du CEF 42 ou encore es ateliers slam « Des mots pour l'écrire et le dire » de l'ITEP Elise Rivet.

À cela s'ajoute les campagnes de financement participatif en ligne, appelées crowdfunding, orchestrées pour des projets spécifiques. C'est ainsi que le Prado a collecté en plus : **2 500 € en juin 2016** pour le programme associatif « Socio-esthétique, comment prendre soin de soi » sur le site Helloasso, et **8 967 € en décembre 2016** pour le projet « Entretenir son logement » sur le site des Petites Pierres de la Fondation Somfy.

Le Prado remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui soutiennent son action sociale.



ZOOM : taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour financer le développement de l'enseignement technologique et professionnel ainsi que l'apprentissage. L'association consacre cette aide à l'équipement pédagogique de ses ateliers techniques et structures de formations.

À ce jour, plus de 250 entreprises de la région ont choisi de soutenir l'action du Prado.

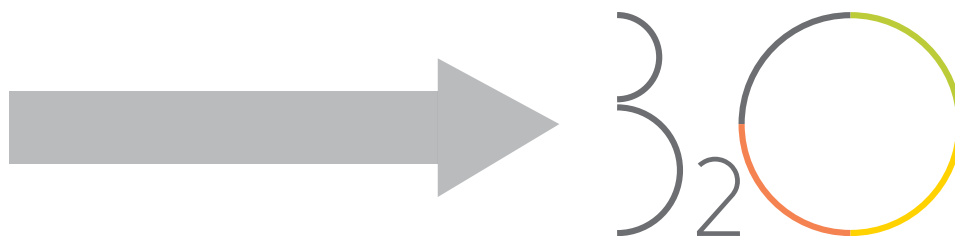
En 2016, le Prado a collecté **42 740.41 €**.

Les projets expérimentaux 2016

B2O – Se former autrement

En 2014, Les clés de l'Atelier, centre de formation pour des publics fragiles, et Le Prado ont conçu avec le soutien de Région Auvergne Rhône Alpes et les Fondations Eiffage et BTP un parcours de formation qualifiant expérimental autour des métiers du bâtiment second œuvre, adapté à des jeunes très fragilisés, majoritairement issus de la protection de l'enfance. Cette expérimentation a donné lieu à des résultats très satisfaisants.

Les 2 structures souhaitent pérenniser cette expérimentation en créant B2O, un organisme de formation qui proposera à des personnes en décrochage socio-éducatif une formation qualifiante, valorisante, flexible et humaine menée à travers des chantiers réels, ouvrant sur des métiers en tension. Modèle duplicable sur d'autres secteurs professionnels.



« B2O - Se former autrement » va s'appuyer sur :

- la flexibilité offerte par le titre professionnel Agent Entretien du Bâtiment (AEB) composé de 4 Certificats de Compétence Professionnelle (CCP) indépendants ;
- des chantiers réels chez des partenaires économiques du territoire : Lyon Métropole Habitat, Eiffage, Habitat et Humanisme, Le Prado...
- les entrées et sorties en formation des jeunes peuvent se faire en file active. Une approche pédagogique individualisée et adaptée associant apprentissages scolaires, humanités et compréhension du monde l'entreprise.

AILIs / AILOJ : une passerelle vers l'autonomie

L'urgence, l'absence de continuité dans la prise en charge et donc la précarité sont des situations encore trop fréquentes pour les jeunes, par définition fragiles, sortant des dispositifs de protection de l'enfance.

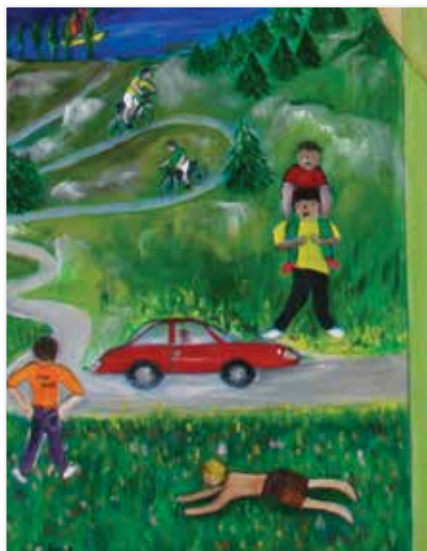
Dans ce contexte, comment offrir aux jeunes une autre perspective ? Comment leur donner les moyens de s'établir en associant insertion professionnelle et insertion par le logement ? Comment faire pour que ces enjeux ne s'annulent pas, mais au contraire se soutiennent pour éviter la rupture et assurer une continuité en sortie de dispositif ?

Depuis le mois de janvier 2016, Le service AILIs (Autonomie Initiée par le Logement Individualisé) du Prado et l'association AILOJ élaborent un projet passerelle pour les jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance qui leur permettra d'expérimenter pendant 3 ans un parcours de sécurisation. Il se traduira par un accompagnement renforcé et conjoint entre les équipes éducatives des deux structures de 5 jeunes d'AILIs intégrant les appartements d'AILOJ :

- AILOJ sur l'insertion par le logement ;
- AILIs sur l'insertion par le projet professionnel / de vie.

Prado Bourg en Bresse : dupliquer le programme américain de soutien aux habiletés parentales, « Ces années incroyables »

Elaboré par Carolyn Webster-Stratton « Ces années incroyables » est un programme d'entraînement aux habiletés parentales destiné à aider les parents à mieux gérer les comportements dérangeants de leurs enfants, améliorer la qualité de la relation parent/enfant et réduire l'intensité des comportements perturbateurs des jeunes. Pour cela, il s'appuie sur le fait d'encourager chez les parents les pratiques positives comme les renforcements spécifiques, l'ignorance intentionnelle, le recours à des punitions adaptées et leur permettre d'améliorer leur sensibilité à l'égard de leur enfant ainsi que la qualité de leur supervision et de leurs habiletés à résoudre les problèmes rencontrés. Cette approche trouve un écho tout particulier au sein des familles monoparentales. Ce programme, né à Montréal, est en cours de duplication en Angleterre, en Norvège et en Suède. Prado Bourg en Bresse en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Ain se fait depuis 2016 le terrain d'expérimentation de son implantation en France.



Le Prado et les Apprentis d'Auteuil en Nord Isère : une plateforme d'insertion mutualisée

Les Apprentis d'Auteuil, Prado-Le Nid et Prado Entreprendre en Nord Isère accueillent des jeunes de plus de 15 ans au parcours de vie chaotique et confrontés à l'urgence de l'autonomie et de l'insertion. Les trois organisations ont développé des réponses propres face à ce besoin. Aujourd'hui, elles souhaitent unir leurs forces pour davantage d'efficacité. Dans la complémentarité de leurs compétences couvrant le champ scolaire, technique, éducatif et de l'insertion par l'activité économique, le Prado et les Apprentis d'Auteuil travaillent depuis le mois de septembre 2016 à la création d'une plateforme d'insertion mutualisée en capacité de proposer des parcours individualisés à des jeunes en situation de décrochage, ayant pour un grand nombre d'entre eux une mesure éducative.

Prado, le Cantin : le 2^e cercle familial pour sécuriser le chemin vers la sortie

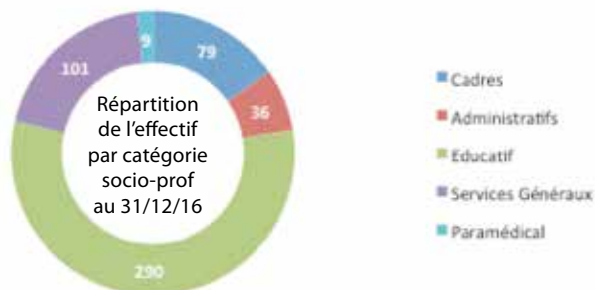
Les adolescents issus de l'Aide Sociale à l'Enfance aux histoires traumatiques qui rencontrent des difficultés pour se projeter, se retrouvent souvent à leur majorité, seuls face à leur avenir. Qui peut les aider à cet instant de transition si fragilisant, qui les pousse souvent vers un retour en famille non souhaité puis à la marginalisation ? Et si c'était leur entourage ? Pas le plus visible, le plus évident, mais ce fameux 2^e cercle : ces personnes ressources qu'il faut prendre le temps de rassurer, d'accompagner pour faire exister leur relation avec le jeune. Ce projet pensé en 2016 par les professionnels du Cantin, s'inscrit dans une volonté de prévention et d'accompagnement des jeunes en situation d'isolement lors de leur sortie et verra le jour en juin 2017.

Ressources humaines

Rédaction : Catherine BLOCH
Directrice des Ressources Humaines

515 salariés (tous types de contrats de travail)
étaient présents au 31 décembre 2016

	Effectifs
Cadres	79
Administratifs	36
Educatif	290
Services Généraux	101
Paramédical	9
Total	515



Rapport d'activité RH 2016

L'année 2016 s'inscrit dans la continuité de 2015 qui a renouvelé les instances de représentation du personnel au sein de l'Unité Economique et Sociale du PRADO.

Nous avons signé en 2016 deux accords d'entreprise de mise en place de 5 CHSCT et d'une Instance de Coordination des CHSCT : ces deux accords permettent d'aller au-delà du code du travail afin de travailler au mieux, au plus près des salariés les questions concernant les conditions de travail, l'hygiène, la sécurité. La négociation d'une ICCHSCT pérenne, avec des moyens, nous permettra de travailler, ensemble, sur des problématiques communes, transversales aux établissements et services du PRADO.

Nous avons également signé un accord d'entreprise afin que les salariés de l'association du PRADO bénéficient, en application directe de la convention collective, des mesures concernant la mutuelle.

Nous avons également négocié un accord d'entreprise sur l'organisation des astreintes dans les établissements de l'association du PRADO. Cet accord est l'issue de négociations intéressantes.

Enfin, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, nous avons avancé sur les droits des salariés, au titre de l'égalité hommes/femmes, qui se concrétisera, sans doute, de manière plus large dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire 2017.

515 personnes étaient présentes au 31 décembre 2016. Nous constatons une stabilité par rapport à 2015 avec 511 personnes.

Les 515 personnes présentes au 31 décembre 2016 sont ainsi réparties :

- cadres : 79
- administratifs : 36
- éducatifs : 290
- services généraux : 101
- paramédical : 9

L'objectif de la mission logistique est de fournir aux établissements des moyens et des outils opérationnels en tenant compte des cadres réglementaires, normatifs et des contraintes budgétaires. Outre les champs d'interventions habituels, quelques chantiers prioritaires ont demandé un investissement plus conséquent.

■ Dossier accessibilité

Les travaux de mise en conformité vis-à-vis de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont démarré par une première phase de travaux pendant l'été 2016 sur le site de l'Institut Elise Rivet à Lyon 5^{ème}. Les sanitaires des équipements sportifs et les accès ont été adaptés. Les travaux se poursuivront sur plusieurs années.

■ Contrats cadre

Dans l'objectif de rationaliser les dépenses, plusieurs contrats cadre ont été conclus au cours de l'année 2016 :

- un premier contrat cadre a été finalisé avec SFR et son distributeur VDI pour la gestion de la flotte de téléphonie mobile. Le choix d'un distributeur permet d'avoir un interlocuteur unique et privilégié, offrant des services adaptés ;
- un autre contrat cadre a été également négocié après appel d'offre, via l'UGAP, avec SFR également pour la téléphonie fixe ;
- enfin, un contrat cadre avec ENGIE a été mis en place pour la fourniture du gaz naturel.

■ Gros travaux

- Nouveau site pour le CEF 42 : le permis de construire a été déposé et validé le 01 Avril 2016. Les travaux ont démarré en septembre 2016 à Saint Germain Lespinasse. Les travaux consistent en la réhabilitation d'une maison bourgeoise pour l'administration et les soins et en la construction de bâtiments neufs pour l'hébergement et la vie en collectivité.
- Suite à l'incendie du site Des deux Rivières à Saint Nizier d'Azergues (69) en décembre 2015, en accord avec les financeurs, il a été décidé d'ouvrir une nouvelle structure à Villefranche sur Saône. Le site a été acheté en avril 2016, les travaux de réhabilitation ont été réalisés dans la foulée permettant une ouverture en septembre 2016.
- suite à la commission de sécurité sur le site de Saint Romain au Mont d'Or, des travaux de mise en conformité des moyens de secours ont été réalisés (escalier de secours, installation SSI).
- la mise aux normes des assainissements du site de Bourgoin Jallieu (PRADO SERVICES) a été réalisée et terminée en Novembre 2016.

■ Sinistre

Un sinistre important a été découvert au CEF de Lusigny dans l'Allier (03). Encore sous couverture de l'assurance dommage ouvrage, l'expertise du sinistre met en avant une malfaçon des salles de bains de la totalité des chambres du site, entraînant des taux d'humidité exponentiels. L'établissement est fermé par arrêté préfectoral le 30 novembre 2016 en attendant la réalisation des travaux.

■ Perspectives 2017

- Prise en main du service par la nouvelle équipe ;
- Travaux de Saint Germain Lespinasse et fin des travaux d'aménagement de l'ORIEL ;
- Suivi de la procédure judiciaire et des travaux pour le site de LUSIGNY ;
- Poursuite des travaux ADAP (l'ATELIER, IER, Les Liserons ...) ;
- Etudes Patrimoniales et projets architecturaux pour St Romain au Mont d'Or et les Alizés, Fontaines Saint • Martin et le CANTIN, l'Autre Chance et la DG, ainsi que Bourgoin Jallieu pour les Liserons ;
- Appel d'offres pour la renégociation des contrats d'assurance ;
- Réalisation d'un plan de prévention commun à l'association en cas de travaux.



Formation «Entretien son logement» avec notre partenaire, les clés de l'Ateier

Deuxième partie

**Faits marquants
de l'année
2016**

Faits marquants de l'année 2016

Janvier - Février

■ Janvier 2016

Le Prado et l'association Chantiers Passerelles devient partenaires

Le Prado a choisi de travailler avec l'association Chantiers Passerelles autour de la (re) mobilisation professionnelle et la préparation au monde de l'entreprise.

Dernier opus des Jolies Dames au SESSAD Elise Rivet (Lyon)

Le projet de médiation avec ce groupe de mères de jeunes pris en charge au SESSAD se termine. Il a fait son chemin. Les trois ans et quelques qu'il a recouvert font un cycle. Mais ce qui compte est sans doute ce qui a existé et continue en chacune d'une manière ou d'une autre.

■ Février 2016

Bunker Chamallow, une pièce sonore signée Prado

Douze jeunes sous main de justice créent actuellement au Centre Educatif Fermé de la Plaine du Forez (CEF 42) une pièce sonore, avec le concours de 2 artistes. Le projet se résume à cette phrase qui ouvre la pièce : « à travers ma voix, regarde-moi, je ne suis pas celui que tu vois ». Une création pour regarder au-delà des préjugés et du regard porté sur ces jeunes, souvent stigmatisés.

Prado Bugey organise des séjours de ruptures à Madagascar.

Chaque voyage est ressourçant. Il permet un retour à l'essence même de notre travail éducatif : le vivre avec, le vivre ensemble et le partage d'expérience. Chaque séjour à Madagascar est une somme d'émotions à l'état pur.

■ CJD Lyon et Prado : un partenariat renouvelé en faveur de l'insertion professionnelle



Le 12 janvier 2016, en ouverture d'une plénière du CJD consacrée au vaste mais passionnant sujet « Changer de vie, oser le changement » à l'Aquarium de Lyon, Le CJD Lyon et Le Prado ont signé le renouvellement de leur partenariat en faveur de l'insertion des jeunes issus des dispositifs d'aides aux enfants en difficultés.

Celui-ci est né il y a 2 ans à l'initiative de Franck Collaudin, jeune dirigeant, ancien jeune du Prado et actuellement membre du CJD Lyon. Le partenariat se résume de cette manière : les jeunes accueillis dans les structures d'aide à l'enfance en difficultés doivent s'insérer de plus en plus tôt tout en étant davantage confrontés à des obstacles liés à l'absence de soutien familial et plus largement à un très fort isolement relationnel. Face à ce constat, le CJD Lyon et le Prado ont mis en place un projet pour permettre à ces jeunes de découvrir le monde du travail et intégrer des codes essentiels à leur socialisation et insertion professionnelle.

2 parcours sont proposés aux jeunes :
- le parcours découverte : 3 à 4 stages

courts d'une semaine dans différentes entreprises pour découvrir le monde du travail ;

- le parcours professionnel : 1 ou 2 stages plus longs dans un secteur en lien direct avec le projet professionnel du jeune.

Lors de ces parcours, des activités utiles sont confiées au jeune et un accompagnement de proximité de la part du dirigeant et/ou de ses salariés lui est proposé toujours en lien avec l'éducateur référent du jeune.

Parallèlement ce partenariat est aussi un moyen pour les salariés des entreprises engagées de s'impliquer concrètement et en équipe sur un projet d'intérêt général.

Depuis le mois de décembre 2014, ce sont 27 jeunes du Prado qui ont réalisé des parcours et 10 entreprises du CJD Lyon impliquées. Un jeune a été embauché en apprentissage, 7 jeunes sont régulièrement en lien avec les dirigeants. Des résultats qui donnent envie de continuer !

Mars - Avril

■ De la troupe aux enfants de troupe : théâtre à l'ITEP Antoine Chevrier



Chrétien de Troyes, Cervantès, Shakespeare, Molière, Ionesco, Jarry : tous ces noms peuvent désormais s'incarner bien au-delà d'anonymes sortis d'un manuel de collège. Car le théâtre à l'ITEP Antoine Chevrier (IAC), c'est la classe ! L'accès aux apprentissages, comme la sociabilité, est au cœur de la problématique de nos jeunes.

L'IAC et le Théâtre National Populaire de Villeurbanne (TNP) proposent depuis quelques années aux jeunes un atelier théâtre qui n'a cessé d'évoluer vers une véritable mise en commun de moyens inter-institutionnels. Il s'agit de proposer un atelier de développement culturel en travaillant des textes du répertoire classique, monter une pièce et jouer le spectacle sur la grande scène du TNP. Cette année, le partenariat passe à la vitesse supérieure : un travail en résidence au TNP pendant une semaine et une « tournée » pour trois représentations (dans

une école de cadres d'établissements médicaux sociaux, notamment).

Médiation éducative, remédiation scolaire et culturelle, le théâtre est état d'esprit comme des corps (décor ?). Chaque séance débute par le souffle, c'est à dire une pratique ritualisée d'exercices de mise en condition, de changement de plan.

Les comédiens en herbe sont ainsi confrontés aux mêmes aléas que leurs illustres modèles : trac, imprévus de dernière minute, trous de mémoire mais également jouissance du jeu (du je ?), satisfaction de l'œuvre commune, don de soi et vertu du travail.

Car jouer la comédie n'est pas plus un exutoire qu'un lieu de dépôt mais bien la restitution d'un langage commun, d'un texte favorisant l'échange et le partage.

■ Mars 2016

Jeunes dirigeants de Lyon et jeunes du Prado : en scène !

Mercredi 16 mars, 18h, Maison Ravier, Lyon 7ème : jeunes, éducateurs du Prado et entrepreneurs du CJD Lyon ont rendez-vous avec Raphael Patout et Anne-Laure Sanchez de la Compagnie La Chambre Noire pour faire... du théâtre. Chacun arrive avec un air dubitatif, qui traduit un léger questionnement intérieur sur ce qui va bien pouvoir se passer.

Les clés de l'Atelier et le Prado lancent la 2^{ème} formation

La 2^{ème} session du parcours découverte des métiers du bâtiment second œuvre avec les Clés de l'atelier a débuté le 29 mars 2016. Cinq jeunes du Prado et 2 de la Mission Locale de Lyon étaient au rendez-vous.

■ Avril 2016

Collecte pour la socio-esthétique sur le site Helloasso

Le Prado lance sa première campagne de financement participatif ! De quoi s'agit-il ? Nous faisons appel à la générosité de chacun, via une plateforme en ligne HelloAsso, pour financer un projet du Prado : la socio-esthétique ou comment prendre soin de soi ?

Jeunes espoirs Prado de la Fondation Paul Bocuse

8 avril 2016. Pour la troisième année consécutive, la Fondation Paul Bocuse et le restaurant d'application du Prado L'Atelier organisent le concours « Jeunes Espoirs » au Lycée Hôtelier Bellerive de Vienne (38). Dix jeunes concourent pour le trophée « Jeunes Espoirs Cuisine ». Une fierté pour Nina et Joël du Prado de participer à un tel événement mais aussi, qui sait, l'opportunité de se distinguer auprès des chefs de renom présents...

■ Mai 2016

Création du Pôle « Insertion par l'activité économique » du Prado

Depuis quelques mois, la construction d'un Pôle d'Insertion par l'Activité Economique se dessine. Cette structuration progressive doit permettre, à terme, de proposer une offre de service globale (plutôt que le savoir-faire de chacune des entités), de favoriser les suites de parcours des salariés accueillis et d'être davantage acteur dans le développement des territoires.

L'ITEP Antoine Chevrier en partenariat avec l'Opéra de Lyon

L'équipe et les jeunes de la classe externalisée de l'ITEP Antoine Chevrier ont participé à un projet culturel en partenariat avec l'Opéra de Lyon, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et la radio Pluriel

■ Juin 2016

Fin de la 2^{ème} formation clés de l'Atelier / Prado

Le 2 juin 2016 a eu lieu la remise des attestations pour les 3 jeunes qui ont fini leur formation découverte métiers du bâtiment second œuvre aux clés de l'Atelier.

Création d'un jardin biologique artistique au Domaine de Chépy !

L'idée d'expérimenter la création d'un potager biologique urbain par l'association « Les Jardins du Prado » avait pour but de dynamiser et de favoriser la continuité d'un parcours en situation d'intégration au sein d'une entreprise en utilisant les compétences acquises sur le chantier d'insertion.

■ **Rencontres inter-générationnelles entre le Prado et l'Olivier des Sages**



Bientôt deux ans (déjà !), que nous cuisinons ensemble, grands et petits, jeunes et chibanis. Et à vrai dire, nous y prenons toujours autant de plaisir !!!

Car, c'est désormais un rituel auquel on ne déroge pas ! Chaque mois, nous avons rendez-vous au café social « L'Olivier des Sages » : les anciens, l'équipe et l'ADES (Association Départementale pour l'Éducation à la Santé) nous attendent pour que démarre dès 9 heures notre atelier de cuisine intergénérationnel.

Blanquette de veau, bœuf-carottes et œuf cocotte, à y regarder de plus près, l'année fût haute en saveurs au café social. Si la cadence était intense, nous avons émincé, haché, réservé, chanté, plaisanté et... dégusté sans relâche ! Toujours dans la bonne humeur, de celle qui réchauffe le cœur ! À mi-cuisson de notre saison, nous nous sommes étonnés, puis régalez d'avoir été lauréat des « Nids d'Or 2015 »* : une vraie consécration à notre

projet, de quoi faire fondre le public d'émotion aux sixièmes assises de la Fondation Nestlé à Dijon auxquels L'Olivier des Sages a été récompensé pour nos ateliers communs. Désormais, nous pouvons élargir l'horizon de notre aventure ensemble.

Oui, nous nous sommes mijotés une année « aux petits oignons », et sommes fiers d'avoir depuis peu pour partenaire : la Fondation Bocuse. Après un bel atelier-rencontre « Arts de la table », nous attendons avec impatience la venue d'un grand chef cuisinier à la rentrée prochaine.

Olivier des Sages, Prado, Fondation Bocuse... L'émulsion est parfaite - à n'en pas douter - et nous en voulons pour preuve l'implication, le sourire et l'émotion de tous. Que vivent la bonne chère et la bonne compagnie !

■ Le Prado ouvre son premier foyer d'accueil d'urgence, L'Oriel



Le nouvel établissement du Prado, L'Oriel, a ouvert ses portes le 5 septembre dernier à Villefranche-sur-Saône. Ce foyer d'accueil d'urgence propose 6 places pour des adolescents, fille ou garçon, âgés de 13 à 18 ans. Mais avant d'entrer plus dans le détail, pourquoi ce nouvel équipement ?

Rappelons que l'ouverture de L'Oriel fait suite à la fermeture de l'établissement Les Deux Rivières en décembre 2015 (séjour d'apaisement à Saint-Nizier-d'Azergues qui accueillait 6 jeunes, filles ou garçons, de une à 7 semaines) pour cause d'incendie criminel.

Le Prado a alors décidé d'ouvrir un nouvel établissement, en zone urbaine, avec un projet éducatif différent et ce pour trois raisons :

- la situation géographique des 2 Rivières, en vallée d'Azergues, trop éloignée pour rendre opérant le travail avec les familles et les partenaires ;
- des locaux inadaptés au projet d'établissement ;
- l'émergence de besoins non satisfaits sur le Département du Rhône en matière d'accueil d'urgence.

C'est ainsi qu'est né L'Oriel.

Cet établissement est financé par le Département du Rhône et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et bénéficie donc de la double habilitation. Son nom signifie « fenêtre à encorbellement », l'une des principales caractéristiques de cette maison bourgeoise des années 20 qui accueille le projet.

L'équipe éducative se compose d'une dizaine de professionnels. La durée du séjour, de trois mois maximum, permet d'évaluer la situation des jeunes et d'élaborer un projet de sortie viable, en lien avec leur famille et les services qui les suivent.

La visite de conformité a eu lieu le 5 septembre permettant ainsi l'ouverture des lieux le soir même. À fin septembre 2016, 6 jeunes ont déjà été accueillis par la structure. Le projet de L'Oriel est susceptible d'évoluer courant 2017 pour augmenter sa capacité d'accueil à 10 jeunes.

■ Juillet 2016

Succès de la campagne Hello asso pour la socio-esthétique

Objectif atteint : collecter en 2 mois la somme de 2500 € pour financer l'achat de produits de soin à donner aux jeunes dans le cadre de leur accompagnement socio-esthétique.

La commission éthique du Prado prend un nouveau départ

Ses membres ont fait le constat de la nécessité d'assurer une continuité de travail à cette Commission, continuité qui s'était perdue en 2015/2016 et de lui donner consistance et rigueur. En effet, la Commission Éthique a toute sa place dans la vie associative et les complexités des questions qui se posent dans notre modernité et nos pratiques.

■ Août 2016

Objectif Nordkapp : "For children's care & help"

C'est au bureau départemental de la Fédération des Motards en Colère du département de l'Ain que M. Eddy Lachouque, entouré de tous ses amis et partenaires, nous invitait ce mardi 30 août pour nous remettre un chèque de 750 € au profit des jeunes du Prado. Eddy a souhaité faire don de l'ensemble des sommes recueillies auprès de ses partenaires, pour son projet de monter en moto au Pôle Nord, au bénéfice des jeunes de Prado Bourg.

Arrivées au Prado

Christèle Dumas a rejoint la Direction Générale du Prado, le 29 août 2016, en qualité de Secrétaire Générale. Corinne Brunel est arrivée le 22 août 2016, en tant que Directrice du Pôle Rhône/Métropole. Bienvenue au Prado !

■ Septembre 2016

Passer d'une logique d'établissements et de services à une logique de fonctionnement en dispositif

L'association des ITEP (Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques) et leur réseau (AIRE) travaillent depuis plusieurs années à la mise en place des dispositifs « ITEP ». Cinq régions expérimentent depuis trois ans cette modalité d'organisation qui a pour objectif la fluidité du parcours du jeune sur un territoire donné. Expérimentation pilotée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Les ITEP du Prado ainsi que le SESSAD se mobilisent pour passer en dispositif.

Les enfants des Alizés à la Biennale de la Danse 2016

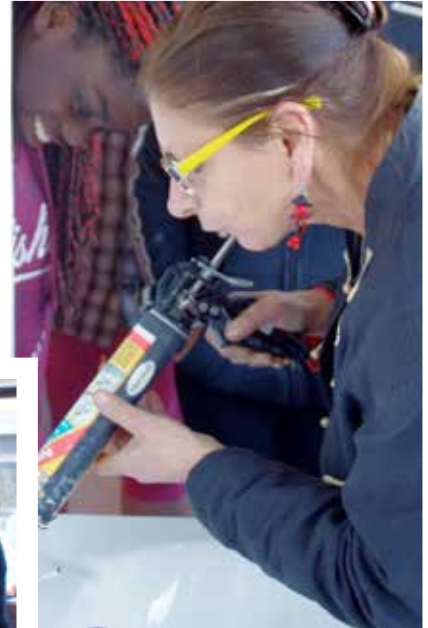
Grâce au soutien de la Fondation Caisse d'Épargne, la Biennale de la Danse a invité le Prado, dans le cadre de ses actions envers les publics éloignés de la culture, à participer à l'édition 2016 de la Biennale, en proposant aux jeunes une expérience artistique autour de la danse

■ Octobre 2016

Opération solidarité, signée Bouygues Télécom

Pour fêter son dixième anniversaire, la Fondation Bouygues Telecom organisait sa semaine solidaire « We love solidarity » du 7 au 14 octobre. Durant cette semaine, Bouygues offrait à ses collaborateurs une demi-journée sur leurs heures de travail pour participer à une mission auprès d'une des associations soutenues par la Fondation. C'est à cette occasion que 2 collaboratrices de Bouygues ont passé l'après-midi du 12 octobre à la Maison d'Enfants « Les Alizés ».

■ Formation « Entretien son logement » aux clés de l'Atelier



Le 5 octobre, trois jeunes du Prado et deux maîtresses de maison ont participé à leur deuxième séance de la formation « Entretien son logement ». Mise en place avec notre partenaire les clés de l'Atelier, cette formation en quatre après-midis propose aux jeunes (ayant intégré les services appartements du Prado) des conseils pratiques et démonstrations pour pouvoir gérer seuls les soucis techniques du quotidien : réparer une chasse d'eau, refaire un joint, lire un compteur électrique... Des gestes simples mais souvent peu maîtrisés qui donnent tout leur sens au mot « autonomie ».

Aux clés de l'Atelier, tout un appartement témoin a été construit pour permettre aux stagiaires de s'entraîner sur de vrais supports. Sophie, la formatrice, peut donc démonter et remonter en direct le siphon d'un évier, ou encore nous expliquer les différents systèmes de chasse d'eau et comment les réparer. Lors de la première séance, les trois jeunes filles du Prado, Cindy, Amélie et Prospérité, se sont déjà entraînées à planter clous, chevilles ou vis sur ces murs. Sophie explique ensuite les différents systèmes de ventilation et comment les entretenir, quelques notions de plomberie, et présente les outils basiques à avoir chez soi pour se débrouiller seul en cas d'incidents.

Après ces explications, les stagiaires passent très vite aux travaux pratiques ; c'est à leur tour de se saisir du pistolet pour faire un nouveau joint au bord de l'évier, de vider le siphon, ou de trou-

ver l'origine de la panne. Les deux maîtresses de maison s'y mettent aussi et en apprennent tout autant, preuve que ces réflexes sont aussi trop méconnus chez les adultes !

Mises face à des situations qu'elles ont déjà connu, les jeunes filles sont attentives, posent beaucoup de questions et s'appliquent lors des exercices pratiques. « On devrait apprendre ça à l'école », affirme Cindy. L'ambiance est dynamique, et le groupe de stagiaires 100 % féminin est fier de pouvoir désormais bricoler comme les pros. Sans parler des futures économies... « Ce sont des choses très simples, mais qu'un plombier ou électricien peut facilement nous facturer une centaine d'euros si on ne sait pas les faire soit même » rappelle Sophie des clés de l'Atelier. Concernant le porte-monnaie justement, la formation se termine par un point sur toutes les habitudes à prendre pour faire des économies chez soi tout en préservant l'environnement : éteindre les lumières, bien régler le chauffage, aérer, toujours débrancher les appareils électroniques même éteints...

Après un petit récapitulatif à la fin de la dernière séance, les stagiaires reçoivent une attestation de formation du Prado et de l'Atelier. Il ne leur reste plus qu'à mettre ces bons conseils en pratique !

Projet soutenu par la Fondation Caisse d'Épargne et la plateforme « Les Petites Pierres » du Fond Somfy.

■ Pose de la 1^{ère} pierre du CEF à St-Germain Lespinnasse



Le CEF « Plaine du Forez », dit CEF 42, est implanté sur la commune de L'Hôpital-le-Grand depuis le 28 juin 2004. L'établissement se compose de trois bâtiments (hébergement, administratif et pédagogique), ce qui représente 2 550 m² habitables sur deux niveaux, implanté sur 4,43 hectares de terrain. Cet ensemble un peu démesuré entraîne des difficultés de fonctionnement (surveillance, travail sur l'autonomie, sécurité...), et un surcoût important (énergie, maintenance...). À l'annonce de la mise aux normes de l'accessibilité des établissements recevant du public, les travaux qui incombaient au Prado pour le CEF 42 représentaient une somme colossale. Étant locataire du bâtiment, l'association a pris la décision, fin 2013, de dénoncer le bail pour construire une nouvelle structure plus adaptée à la prise en charge des jeunes dont elle serait propriétaire.

Le Prado a donc cherché une commune favorable à l'implantation d'un CEF. Deux municipalités du Roannais se sont montrées intéressées : Vougy et Saint-Germain Lespinnasse. Or, une bâtisse, à la fois au cœur du village et à l'abri des regards, a particulièrement attiré notre attention à Saint-Germain Lespinnasse. Mi 2014, Thibaut Monnier, Directeur de pôle, et moi-même, avons présenté le projet au Conseil Municipal de la commune qui était favorable à l'accueil de ce projet. Depuis ce jour, la mise en oeuvre se mène dans un climat de confiance avec la municipalité de Saint-Germain Lespinnasse.

L'architecture du nouveau CEF a été pensée dans un souhait de proximité avec la vie de la commune mais aussi entre professionnels. La structure sera composée d'une partie existante réhabilitée

pour accueillir la partie administrative et le soin ainsi que de plusieurs bâtiments neufs (hébergement, sport, salle d'activités, salle de vie, réfectoire). Une cour va être créée autour de la demeure d'origine afin de former un ensemble fermé qui laissera de la place à la luminosité avec des points de vue sur l'extérieur.

Vendredi 2 décembre 2016, notre projet devenait plus concret. En effet, la première pierre symbolique a été posée sur le site en présence des différents partenaires (la Direction Interrégionale et Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - PJJ, la Mairie, la Préfecture, la Magistrature, le Conseil Départemental, l'Education nationale...). La première pierre, symbolisée par un parchemin signé de M. Ronzel, Directeur Interrégional de la PJJ, M. Coissard, Maire de Saint-Germain Lespinnasse et M. Poinas, Président du Prado, figurera dans le futur bâtiment. À l'issue de la cérémonie, un cocktail déjeunatoire a été proposé aux différents partenaires. Lors des discours d'ouverture, M. Ronzel soulignait l'importance de l'implantation d'un tel projet en centre ville « *permettant ainsi aux adolescents accueillis d'être ouverts à des débuts de socialisation* ».

M. Coissard a salué son Conseil Municipal d'avoir fait front : « *ne rien faire en matière de délinquance juvénile aurait été dommageable et, même si en tant que commune, nous n'allons pas régler le problème, nous y apporterons notre contribution* ». Mme Burel, Directrice Territoriale de la PJJ, réaffirmait quant à elle sa confiance dans les prises en charge effectuées par le CEF 42. L'ouverture du lieu est prévue pour fin 2017/début 2018... rendez-vous prochainement pour des nouvelles de la construction !

■ Novembre 2015

Eve, de la Maison d'enfants «Le Quai des Mômes» en Isère élue au Conseil municipal des enfants !

C'est avec une certaine fierté que j'ai eu la chance d'accompagner Eve, âgée de 10 ans, le samedi 26 novembre 2016 pour la cérémonie d'investiture au Conseil Municipal des enfants de la Mairie de St Etienne de St Geoirs.

Nouvelles arrivées à la Direction Générale du Prado

Halima Cheval a rejoint la Direction Générale du Prado, mi-novembre 2016. Elle succède à Jean-Jacques Janier en qualité de Directrice administrative et financière. Marion Bercovitz succède, quant à elle, à Serge Galland en tant que Directrice Logistique depuis novembre également.

■ Décembre 2015

La Fête des Lumières limitée à la Presqu'île de Lyon

En 2015, le Prado avait été sélectionné pour participer à la Fête des Lumières en proposant une déambulation lumineuse et sonore à l'ITEP Antoine Chevrier. Le projet, reporté en 2016 puis annulé, verra tout de même le jour en 2017, lors de 2 soirées privées organisées pour présenter ce projet artistique, intitulé « Lumières sur le parcours d'un Homme en devenir ».

Les salariés du Prado, les jeunes, leurs familles ainsi que l'ensemble des partenaires et financeurs du Prado seront invités à venir assister au spectacle !

Remerciements

À nos partenaires institutionnels

Partenaires et financeurs institutionnels de l'action sociale de l'Association Prado Rhône-Alpes



Partenaires institutionnels des activités d'insertion par l'économique du Prado



Remerciements à la Préfecture de Région Rhône-Alpes, aux Préfectures du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, de l'Allier - aux Parquets de Lyon, de Bourg-en-Bresse, de Grenoble, de St-Etienne, de Moulins - aux services de Gendarmerie - aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours - aux Maires et équipes municipales des villes et communes sur lesquelles sont installés nos établissements et services - aux Tribunaux pour Enfants - au Barreau de Lyon - aux services sociaux de proximité des départements - aux Rectorats et services départementaux de l'Éducation Nationale - Aux écoles de formation et Universités - aux services et associations du secteur social et médico-social, de l'Économie Sociale et Solidaire, et de l'insertion.

À nos partenaires projets 2016



À l'ensemble des entreprises et artisans
qui nous ont versé leur taxe d'apprentissage.

À tous nos donateurs pour leur soutien et leur confiance.